

Les expressions Isombres, Insubres et Ambarres dérivent d'une même origine étymologique, du nom celtique d'*Amhra* que prit la horde qui se précipita des Gaules sur l'Italie, treize ou quatorze siècles avant l'ère chrétienne. Les Ombres, les Isombres, les Insubres, les Ambarres, les Ambrons, les Ombraniques sont tous des peuples sortant de la grande souche ombrienne, qui s'est successivement déversée des Gaules en Italie, et de l'Italie, dans les Gaules, pour regagner encore l'Italie.

Ainsi s'établit la chaîne traditionnelle et historique qui relie en quelque sorte Lyon et Milan, en rattachant par des liens irrécusables de consanguinité les habitants des rives celtiques de la Saône, du Rhône et de la Loire, avec les habitants de l'Olone, de l'Adda et du Tésin.

### CHAPITRE III.

Etendue et limites du territoire occupé par les Insubres transalpins. —  
Des Ambarres. — Des Ségusiaves.

I. Maintenant, faudrait-il rechercher quelles pouvaient être l'étendue et les limites du territoire qu'occupaient les Insubres dans le pays des Eduens ? En d'autres termes : quelles pouvaient être l'étendue et les limites du *Pagus* des Insubres des bords de la Saône ?

En l'absence de tous documents historiques, c'est ce que l'on ne parviendra jamais à éclaircir. L'on comprend que l'on ne peut présenter à cet égard que des données fort hypothétiques tirées des délimitations naturelles qui paraissent ressortir de la topographie des lieux. D'Anville place les Insubres dans le Forez, Sanson les place dans la Bresse, et quelques autres géographes ou historiens leur assignent pour territoire les deux rives de la Saône, de Lyon à Mâcon.

Les Insubres, suivant nous, devaient être ceinturés et confinés par les *Ædui*, les *Arverni*, les *Velavuni*, les *Helvii*, les *Allobroges*, les *Helvetii* et les *Sequani*. Avant Bellovèse, les